

## Barème d'honoraires

### HONORAIRES DE NEGOCIATIONS - Vente Immobilier Professionnel

Prix	Valeur
€	<b>0 %</b>

VENTES D'immeubles à usage d'habitation et TERRAINS:

De 0 à 120000,00€ .....6% avec un minimum de 5000,00€

de 1210000,00€ à 300000,00€.....5%

de 301000,00€ à 700000,00€.....Forfait de 15000,00€

Plus de 701000,00€ .....Forfait de 19000,00€

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

### LOCATIONS - Location Immobilier Professionnel

Locaux à usage d'habitation : Part bailleurs et part locataires:

Honoraires pour les prestations de visite, constitution du dossier et rédaction du contrat de location.

-La moitié de 14% des loyers de la première année avec un maximum de 8 € TTC du m<sup>2</sup>.

Honoraires d'état des lieux.

- 150,00€ TTCavec un maximum de 3,00€ du m<sup>2</sup>

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

AGENCE OCEANE

02.97.64.17.18| -

E-Mail : [agenceoceanorient@orange.fr](mailto:agenceoceanorient@orange.fr) | Site : .....

AGENCE OCEANE

02.97.64.17.18| -  
E-Mail : [agenceoceanorient@orange.fr](mailto:agenceoceanorient@orange.fr) | Site : .....